3.3. JUSTIFICATIF DE MAÎTRISE FONCIÈRE

ÉTUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT ET LA SANTÉ PUBLIQUE

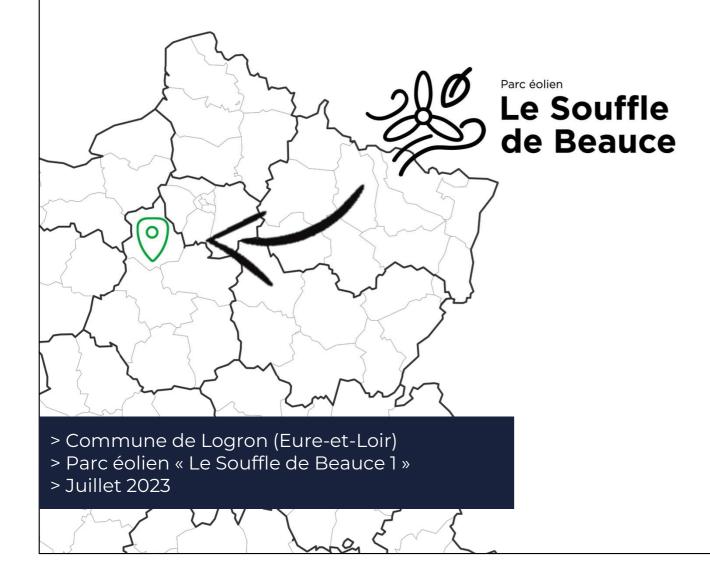
PARC ÉOLIEN "LE SOUFFLE DE BEAUCE 1"

Contact à privilégier :

Fabien BEGHIN RP Global France Bâtiment Eurosud 213 Boulevard de Turin 59777 LILLE

RP GLOBAL

RENEWABLE POWER





PRÉAMBULE

Le présent document est une pièce constitutive des différents documents composant le dossier de demande d'autorisation environnementale concernant le projet du parc éolien « Le Souffle de Beauce 1 ».

Ce dossier est présenté par RP GLOBAL France, porteur du projet, pour le compte de la SARL «Le Souffle de Beauce». La configuration de ce projet est le résultat de la prise en compte de plusieurs critères :



- Le potentiel du site
- L'adéquation avec les politiques locales et zones identifiées
- L'impact écologique
- Le respect du patrimoine territorial et paysager
- Les volontés locales quant à l'intégration du parc

Le parc éolien Le Souffle de Beauce 1 est donc le fruit d'une co-construction entre RP GLOBAL France et les acteurs locaux, grâce à différents temps d'échanges et de travail sur toute la durée du développement du projet. Ces temps se sont formalisés, entre autres, par un Comité Local de Suivi avec les populations volontaires et concernées. Au-delà de permettre la bonne information des habitants, cette instance a permis de déceler des points de sensibilité ressentis par la population. Les échanges issus de cette concertation ont permis l'élaboration de mesures en adéquation avec les attentes du territoire. Lorsque la situation sanitaire ne nous permettait plus d'effectuer les RDV de travail en présentiel, nous avons axés la communication du projet sur une stratégie digitale et un site internet officiel d'informations autour du projet, disponible ici : https://parc-eolien-flacey-logron.fr/.

LE PROJET EN BREF :

ÉOUENNES

14.4

mw

8 740

480

MÈTRES EN BOUT DE PALE

TONNES DE CO, ÉVITÉES PAR AN

FOYERS ALIMENTÉS (CHAUFFAGE INCLUS)









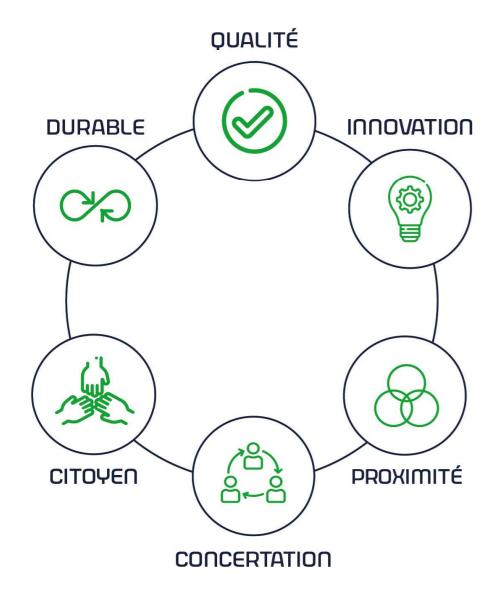


OUALITÉ INNOVATION PROXIMITÉ CONCERTATION

CITOYEN

DURABLE

NOS VALEURS FONDAMENTALES



QUALITÉ:

RP Global est en recherche constante d'une qualité irréprochable dans le développement de ses projets, et ce à toutes les étapes, envers son équipe interne et ses partenaires afin de garantir aux territoires un projet durable et sain.

INNOVATION:

Grâce à son expérience et à la solidité du groupe, RP Global adopte une approche innovante sur les projets développés : nouvelles énergies (photovoltaïque), mix énergétique (photovoltaïque et éolien), concertation adaptée, ...

PROXIMITÉ:

Avec la mise en place d'une équipe projet dédié, du foncier jusqu'à l'exploitation du parc, au plus proche des acteurs du territoire.

CONCERTATION:

C'est par l'acceptabilité qu'un projet gagne en qualité et devient durable. RP Global s'engage sur le territoire à informer régulièrement sur les avancées des projets grâce à des permanences, Comités Locaux de Suivi, réunions d'information, sites internet dédiés et outils digitaux.

CITOYEN:

Pour des projets fédérateurs, liés aux volontés citoyennes, pour contribuer à atteindre les objectifs fixés par l'Etat, et œuvrer pour la transition énergétique des territoires.

DURABLE:

RP Global devient un membre actif des communautés locales sur lesquelles chaque projet s'implante et souhaite ainsi construire un rapport sain et durable avec toutes les parties prenantes.



TABLEAU RECAPITULATIF DES JUSTIFICATIFS DE MAITRISE FONCIERE : SOUFFLE DE BEAUCE 1

	LOCALISATION			PROPRIETAIRE		EXPLOITANT				
USAGE	COMMUNE	SECTION	NUMERO	LIEU-DIT	ENTITE	NOM	PRENOM	ENTITE	NOM	PRENOM
Eolienne 1 ; Surplomb ; Plateforme ; Chemin d'accès ; Câble	Logron	YD	02	Pièces de l'Echarbot	GFA des Goislardières	PANAIS	Jeanne, Jean, Agnès et Jean-Yves	SCEA L'ECHARBOT	PANAIS	Jeanne, Jean, Agnès et Jean-Yves
Eolienne 2 ; Surplomb ; Plateforme ; Chemin d'accès ; Câble	Logron	YD	17	Pièces de l'Echarbot	GFA de l'Echarbot	PANAIS	Jeanne, Jean, Agnès et Jean-Yves	SCEA L'ECHARBOT	PANAIS	Jeanne, Jean, Agnès et Jean-Yves
Poste de livraison	Logron	YD	17	Pièces de l'Echarbot	GFA de l'Echarbot	PANAIS	Jeanne, Jean, Agnès et Jean-Yves	SCEA L'ECHARBOT	PANAIS	Jeanne, Jean, Agnès et Jean-Yves
Eolienne 3 ; Surplomb ; Plateforme ; Chemin d'accès ; Câble	Logron	YD	17	Pièces de l'Echarbot	GFA de l'Echarbot	PANAIS	Jeanne, Jean, Agnès et Jean-Yves	SCEA L'ECHARBOT	PANAIS	Jeanne, Jean, Agnès et Jean-Yves

DES GOISLARDIERES

Groupement Foncier Agricole au capital de 175 620.00 euros Siège social : L'ECHARBOT 28200 LANNERAY (Eure et Loir) RCS 325 031 714

V

PROCES-VERBAL DE DELIBERATION

Pour en vue de la signature de promesse de bail Pour l'implantation d'un parc éolien sur la commune de LOGRON

L'an deux mille dix-sept, 14 mars à neuf heures, au siège social

Les associés du GFA Des GOISLARDIERES, groupement foncier agricole, au capital de 175 620 euros, dont le siège social est sis à LANNERAY, se sont réunis audit siège en assemblée générale ordinaire, sur convocation régulière de la gérance.

Jean-Yves PANAIS préside la séance en sa qualité de gérant associé. Sont présents ou représentés :

- Agnès PANAIS, demeurant à LANNERAY (28200), les Goislardieres, Associée, propriétaire 470 parts numérotées de 1099 à 1568
- Jean-Yves PANAIS, demeurant à LANNERAY (28200), les Goislardières Associé, propriétaires de 478 parts numérotées de 621 à 1098
- Jean PANAIS, demeurant à LANNERAY (28200), les Goislardières Associé, propriétaires de 620 parts numérotées de 1 à 620

soit un total de 1568 parts sur les quatre cents (1 568) parts composant le capital social.

Les conditions de quorum demeurant réunies, le Gérant porte à la connaissance des associés, les informations qui suivent.

Dans le cadre de l'étude concernant la construction et de l'exploitation d'un parc éolien sur la Commune de Logron, la Société RP Global France souhaite conclure avec les associés du GFA de GOISLARDIERES, des promesses de bail.

Page 1 sur 2

Ces accords permettront si besoin, l'implantation d'éoliennes, les servitudes de surplomb, le passage des engins. Les promesses de bail sont annexées aux présentes.

Les associés, après avoir délibérée à 3 voies pour, et 0 abstention, autorise la signature des promesses de bail.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme

Le Gérant, Jean Yves PANAIS

PROMESSE

BAIL EMPHYTEOTIQUE - CONSTITUTION DE SERVITUDES

ENTRE

1°) GFA Les Goislardières, Représenté par Monsieur PANAIS Jean, Madame PANAIS Jeanne, Monsieur PANAIS Jean-Yves et Madame PANAIS Agnès,

Plus précisément identifié **Annexe 1**, ci-après : le « **Propriétaire** », selon le contexte.

En cas de pluralité de personnes « propriétaires » de l'un, au moins, des terrains cités en **Annexe 2**, toutes consentent aux présentes, de manière solidaire et indivisible, entre elles, et au profit du bénéficiaire cidessous.

2°) La Société RP-GLOBAL, société capital de SEPT MILLE CINQ CENTS euros (7 500 €), immatriculée au RCS de Lille Métropole, sous le N° 503 599 086, dont le siège social est situé au 96 rue nationale – 59000 LILLE.

Ci-après : la « Société ».

Représentée par Benjamin BRAND, né le 21/09/1981, de nationalité Française, déclarant avoir tous pouvoirs à l'effet des présentes.

ET, le cas échéant

3°) SCEA de l'Echarbot, Représenté par Madame PANAIS Agnès, Monsieur PANAIS Jean, Monsieur PANAIS Jean-Yves, Madame PANAIS Jeanne,

plus précisément identifié Annexe 1, ci-après : l' \ll Exploitant ».

En cas de pluralité de personnes « exploitant » de l'un, au moins, des terrains cités **Annexe 2**, toutes consentent aux présentes, de manière solidaire et indivisible, entre elles, et au profit de la Société.

Collectivement désignés ci-après : les "Parties".

IL EST EXPOSE CE QUI SUIT

La Société a notamment pour activité le développement, la construction et l'exploitation de fermes éoliennes. Sous réserve, entre autre, des résultats d'études de faisabilité et de l'obtention des autorisations et du financement nécessaire, la Société envisage de réaliser notamment une telle ferme (ci-après : une « Ferme éolienne »), selon sa décision.

Le Propriétaire est propriétaire de terrain(s) qui pourraient être inclus dans le périmètre du projet de la Société. L'Exploitant cultive actuellement tout ou partie de ces terrains. C'est dans ce cadre que les Parties ont consenti aux présentes (ci-après : la « **Promesse** »). Elle se compose de différents volets :

VOLET I. BAIL PROMIS

VOLET II. SERVITUDES PROMISES

VOLET III. RESILIATION & CONCILIATION PROMISES

VOLET IV. ENGAGEMENTS FINANCIERS DE LA SOCIETE (BAIL EMPHYTEOTIQUE, SERVITUDES, RESILIATION & CONCILIATION)

VOLET V. PROMESSE

197 K Jp. Ar Be

Fait en 4 exemplaires originaux et identiques, autant que de Parties, plus DEUX (2) aux fins d'enregistrement remis à la Société ou à la personne ayant été en contact avec le Propriétaire et l'Exploitant, à savoir Madame PANAIS Agnès, Madame PANAIS Jeanne, Monsieur PANAIS Jean, Monsieur PANAIS Jean-Yves, si elle décidait d'y faire procéder.

La Société « RP-GLOBAL »	Le Propriétaire
Le 06.03.2017	Le 14603/2017 - 100 100 100 100 100 100 100 100 100 1
A Lille	A Cameray Squartie
L'Exploitant	ph
	Date
Le 14/03/12	lieu, O
A Lanney	agratures of the
•	0

TITRE D'HABILITATION A CONSTRUIRE

ANNEXE 3

Je soussigné

Raison sociale : GFA Des Goislardières

Type de groupement : GFA Capital social: 127 752 €

Siège social : L'Echarbot, 28200 Lanneray

Lieu d'enregistrement ou d'immatriculation : 325 031 714

Numéro d'enregistrement ou d'immatriculation : 325 031 714 00018

Propriétaires des parcelles suivantes :

Commune	Par	celle	elle Lieu-dit			Contenance		
Commune	Section	Numéro	Lieu-dit	НА	Α	CA		
Lanneray	В	186	Les Goislardières		34	67		
Lanneray	ZI	29	Villeton	1	92	10		
Lanneray	ZI	41	Les Goislardières		88	00		
Lanneray	ZI	42	Les Goislardières		85	10		
Lanneray	ZI	54	Les Goislardières	1	35	50		
Lanneray	ZI	58	Les Goislardières	2	60	70		
Lanneray	ZI	64	Les Goislardières	1	00	00		
Lanneray	ZI	71	Les Goislardières	4	34	90		
Lanneray	ZI	72	Les Grippes	1	60	90		
Lanneray	ZI	73	Les Grippes	1	05	70		
Lanneray	ZI	74	Les Grippes	1	53	80		
Lanneray	ZI	78	Les Grippes		13	50		
Lanneray	ZI	79	Les Grippes	1	14	20		
Lanneray	ZI	80	Les Grippes	3	74	80		
Lanneray	ZI	86	Les Grippes		80	90		
Lanneray	ZI	91	Les Goislardières	3	75	24		
Lanneray	ZI	97	Les Goislardières	1	87	62		
Lanneray	ZI	121	Les Goislardières		59	69		
Marboué	ZM	01	Les Brosses	6	09	90		
Marboué	ZM	02	Les Brosses		99	10		
Marboué	ZM	08	Les Brosses	5	55	30		
Marboué	ZM	24	Les Brosses	4	08	10		
Marboué	ZM	25	Les Brosses		36	60		
Marboué	ZM	26	Les Brosses	2	71	40		
Marboué	ZM	31	Les Brosses	2	73	40		
Logron	YD	02	Pièces de	10	82	31		
			l'Echarbot					
Logron	YD	13	Villaumin	9	62	37		

Autorise la Société « RP-GLOBAL », ou tout tiers qui lui serait substitué, à accomplir toute formalité préalable à la réalisation d'un projet notamment de Ferme éolienne, tel qu'exposé dans l'acte dont la présente autorisation est une annexe, sur les Biens, ainsi que, plus largement, de rechercher toute autorisation administrative requise dans cette mesure.

Page 10/21

DE L'ECHARBOT

Groupement Foncier Agricole au capital de 268 850 euros Siège social : L'ECHARBOT 28200 LANNERAY (Eure et Loir) RCS 323 764 670 CHARTRES

V

PROCES-VERBAL DE DELIBERATION

Pour en vue de la signature de promesse de bail Pour l'implantation d'un parc éolien sur la commune de LOGRON

L'an deux mille dix-sept, 14 mars à neuf heures, au siège social

Les associés du GFA de l'ECHARBOT, groupement foncier agricole, au capital de 268 850 euros, dont le siège social est sis à LANNERAY, se sont réunis audit siège en assemblée générale ordinaire, sur convocation régulière de la gérance.

Jean-Yves PANAIS préside la séance en sa qualité de gérant associé. Sont présents ou représentés :

- Agnès PANAIS, demeurant à LANNERAY (28200), les Goislardieres, Associée, propriétaire 506 parts numérotées de 925 à 1430
- Jean-Yves PANAIS, demeurant à LANNERAY (28200), les Goislardières Associé, propriétaires de 847 parts numérotées de 78 à 924
- Jean PANAIS, demeurant à LANNERAY (28200), les Goislardières Associé, propriétaires de 77 parts numérotées de 1 à 77

soit un total de 1430 parts sur les quatre cents (1 430) parts composant le capital social.

Les conditions de quorum demeurant réunies, le Gérant porte à la connaissance des associés, les informations qui suivent.

Dans le cadre de l'étude concernant la construction et de l'exploitation d'un parc éolien sur la Commune de Logron, la Société RP Global France souhaite conclure avec les associés du GFA de l'ECHARBOT, des promesses de bail.

Ces accords permettront si besoin, l'implantation d'éoliennes, les servitudes de surplomb, le passage des engins. Les promesses de bail sont annexées aux présentes.

Les associés, après avoir délibérée à 3 voies pour, et 0 abstention, autorise la signature des promesses de bail.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme

Le Gérant, Jean Yves PANAIS

V

PROMESSE

BAIL EMPHYTEOTIQUE - CONSTITUTION DE SERVITUDES

ENTRE

1°) GFA de l'Echarbot, Représenté par Monsieur PANAIS Jean, Madame PANAIS Jeanne, Monsieur PANAIS Jean-Yves et Madame PANAIS Agnès,

Plus précisément identifié **Annexe 1**, ci-après : le « **Propriétaire** », selon le contexte.

En cas de pluralité de personnes « propriétaires » de l'un, au moins, des terrains cités en **Annexe 2**, toutes consentent aux présentes, de manière solidaire et indivisible, entre elles, et au profit du bénéficiaire cidessous.

2°) La Société RP-GLOBAL, société capital de SEPT MILLE CINQ CENTS euros (7 500 €), immatriculée au RCS de Lille Métropole, sous le N° 503 599 086, dont le siège social est situé au 96 rue nationale – 59000 LILLE.

Ci-après : la « Société ».

Représentée par Benjamin BRAND, né le 21/09/1981, de nationalité Française, déclarant avoir tous pouvoirs à l'effet des présentes.

ET, le cas échéant

3°) SCEA de l'Echarbot, Représenté par Madame PANAIS Agnès, Monsieur PANAIS Jean, Monsieur PANAIS Jean-Yves, Madame PANAIS Jeanne,

plus précisément identifié Annexe 1, ci-après : l' « Exploitant ».

En cas de pluralité de personnes « exploitant » de l'un, au moins, des terrains cités **Annexe 2**, toutes consentent aux présentes, de manière solidaire et indivisible, entre elles, et au profit de la Société.

Collectivement désignés ci-après : les "Parties".

IL EST EXPOSE CE QUI SUIT

La Société a notamment pour activité le développement, la construction et l'exploitation de fermes éoliennes. Sous réserve, entre autre, des résultats d'études de faisabilité et de l'obtention des autorisations et du financement nécessaire, la Société envisage de réaliser notamment une telle ferme (ci-après : une « Ferme éolienne »), selon sa décision.

Le Propriétaire est propriétaire de terrain(s) qui pourraient être inclus dans le périmètre du projet de la Société. L'Exploitant cultive actuellement tout ou partie de ces terrains. C'est dans ce cadre que les Parties ont consenti aux présentes (ci-après : la « Promesse »). Elle se compose de différents volets :

VOLET I. BAIL PROMIS

VOLET II. SERVITUDES PROMISES

VOLET III. RESILIATION & CONCILIATION PROMISES

VOLET IV. ENGAGEMENTS FINANCIERS DE LA SOCIETE (BAIL EMPHYTEOTIQUE, SERVITUDES, RESILIATION & CONCILIATION)

VOLET V. PROMESSE

Page 1/21

JEJP. 242 AP BB

Fait en 4 exemplaires originaux et identiques, autant que de Parties, plus DEUX (2) aux fins d'enregistrement remis à la Société ou à la personne ayant été en contact avec le Propriétaire et l'Exploitant, à savoir Madame PANAIS Agnès, Madame PANAIS Jeanne, Monsieur PANAIS Jean, Monsieur PANAIS Jean-Yves, si elle décidait d'y faire procéder.

La Société « RP-GLOBAL »	Le Propriétaire	
Le 06.03.2017	Le lu Hous & lot 27. Ha	Date lieu
A Lille	A Lannewy Fy 1 2	sig. Iru
L'Exploitant (1	Uxi
	Do e	
Le 14 Mus 2014. of	lie to	
A Lannay	Signatures of the	
7	(Jane)	

Page 10/21

ANNEXE 3 TITRE D'HABILITATION A CONSTRUIRE

Je soussigné

Raison sociale : GFA De l'Echarbot Type de groupement : GFA Capital social : 22 882,06 €

Siège social : L'Echarbot, 28200 Lanneray

Propriétaires des parcelles suivantes :

Commune	Par	celle	Lieu-dit	Contenance		
	Section	Numéro	Lieu-dit	НА	Α	CA
Lanneray	E	12	Bois les		43	65
			Goislardières			
Lanneray	E	57	Bois les		26	05
			Goislardières			
Lanneray	ZH	19	La Mainferme	1	75	10
Lanneray	ZH	22	La Mainferme	2	40	50
Lanneray	ZH	42	L'Echarbot	15	51	9.
Lanneray	ZI	28	Les Goislardières		48	20
Lanneray	ZI	29	Les Goislardières	1	14	10
Lanneray	ZI	40	Les Goislardières	1	12	20
Lanneray	ZI	45	Les Goislardières	2	85	70
Lanneray	ZI	56	Les Goislardières	1	56	2
Lanneray	ZI	57	Les Goislardières	1	16	6
Lanneray	ZI	59	Les Goislardières		24	1
Lanneray	ZI	65	Les Goislardières	2	54	8
Lanneray	ZI	68	Les Goislardières		11	1
Lanneray	ZI	77	Les Grippes	4	49	30
Lanneray	ZI	100	Les Goislardières			1
Lanneray	ZI	101	Les Goislardières		97	3.
Lanneray	ZI	115	Les Goislardières		5	04
Lanneray	ZH	38	L'Echarbot		63	5
Lanneray	ZH	40	L'Echarbot		9	1
Lanneray	ZH	41	L'Echarbot		14	2.
Marboué	ZM	04	Les Brosses		33	40
Marboué	ZM	05	Les Brosses	1	78	50
Marboué	ZM	10	Les Brosses	1	22	60
Marboué	ZM	30	Les Brosses	4	04	20
Logron	YD	03	Pièces de l'Echarbot	19	07	96
Logron	YD	17	Pièces de l'Echarbot	47	13	39

Autorise la Société « RP-GLOBAL », ou tout tiers qui lui serait substitué, à accomplir toute formalité préalable à la réalisation d'un projet notamment de Ferme éolienne, tel qu'exposé dans l'acte dont la présente autorisation est une annexe, sur les Biens, ainsi que, plus largement, de rechercher toute autorisation administrative requise dans cette mesure.

Fait à James Le Ju Haus Lot Le Signatures:

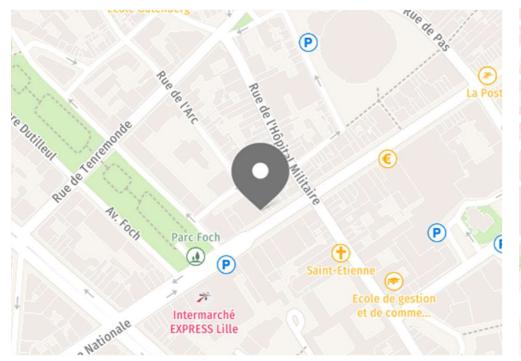
Dale Lieu 1 & gratues (ph)

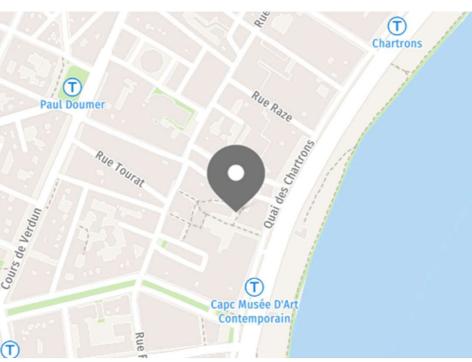
Page 14/

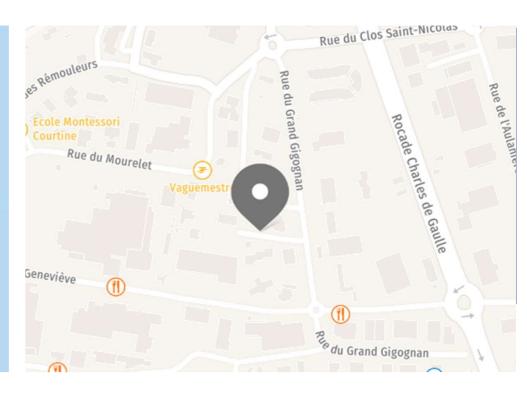
JE JE BB











RP Global France

Bâtiment Eurosud 213 Boulevard de Turin 59777 Lille

RP Global France Antenne Bordeaux

Les Bureaux de la Cité Mondiale 23 Parvis des Chartrons 33000 Bordeaux

RP Global France Antenne Avignon

395 rue du Grand Gigognan 84000 Avignon

RP GLOBAL

RENEWABLE POWER

E-mail: contactfrance@rp-global.com
www.rp-global.com

